

OFI Invest Actions Solidaire France

Part D

FR0000427460

30/01/2026

Commercialisé en FR 

Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾


Actions France - général

▶ Actif net du fonds	157,13 M€
▶ Actif net de la part	0,00 M€
▶ Valeur liquidative	205,09 €
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	Fonds Indice
	0,37% -0,21%



▶ Gérants		
Olivier Baduel	Frédérique Nakache	
Les équipes sont susceptibles d'évoluer		



▶ Profil de risque ⁽³⁾	1	2	3	4	5	6	7
-----------------------------------	---	---	---	---	---	---	---



▶ Durée de placement	Supérieur à 5 ans
----------------------	-------------------



▶ SFDR ⁽³⁾	Article 8
▶ Notation ESG ⁽³⁾	Fonds Univers
▶ Couverture note ESG	92,78% 99,94%



Orientation de gestion

Le fonds vise une performance supérieure à l'indice SBF 120 DNR sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Il est principalement investi en actions françaises et suit une approche de gestion active reposant sur l'analyse en profondeur des fondamentaux des entreprises (croissance soutenable et potentiel de création de valeur) pour en déduire leur « fair value » sans biais de style ou de secteur. Il est éligible au PEA.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
26/08/1998

Date de lancement de la part
28/08/1998

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions de pays de la zone Euro

Affectation du résultat
Distribution

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
MACMGAD FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,70%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,47%

Indice de référence
SBF 120

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest Actions Solidaire France Part D

FRO000427460

30/01/2026

 Performances & risques

► Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 29/01/2021)



► Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	0,37	-0,21	0,57
1 mois	0,37	-0,21	0,57
3 mois	1,56	0,46	1,10
6 mois	4,93	4,71	0,22
1 an	6,72	5,15	1,57
2 ans	12,21	11,29	0,92
3 ans	17,94	21,89	-3,95
5 ans	49,77	60,40	-10,63
8 ans	35,35	66,85	-31,50
10 ans	13,60	119,24	-105,63

*Da : début d'année

► Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	5,73	-28,54	-18,42	28,40	-8,26	29,92	-12,93	15,23	-1,41	13,57
Indice	7,36	13,19	-9,70	28,02	-5,07	28,35	-8,24	17,97	-0,11	13,19
Relatif	-1,64	-41,72	-8,72	0,38	-3,19	1,57	-4,69	-2,74	-1,30	0,38

► Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022	-1,09	-5,48	-1,68	-1,96	0,92	-10,99	8,30	-4,93	-5,77	8,25	6,59	-3,93
2023	9,79	3,03	-1,26	1,16	-2,93	4,59	1,34	-2,52	-3,08	-5,40	6,95	3,72
2024	0,15	2,37	4,47	-1,18	3,05	-7,80	1,05	-0,66	-0,91	-1,90	-1,57	2,07
2025	6,81	2,46	-3,49	-1,33	4,65	-0,32	-0,05	-1,69	3,09	1,94	-0,03	1,23
2026	0,37											

► Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	15,40	15,25	-15,72	-16,06	92	176	2,50	0,59	0,29	1,00	0,03
3 ans	14,67	14,65	-16,42	-16,06	176	176	2,63	-0,45	0,11	0,99	-0,02
5 ans	15,96	15,59	-25,20	-21,86	522	139	3,28	-0,41	0,34	1,00	-0,03
8 ans	20,63	19,18	-42,35	-38,95	384	359	4,01	-0,66	0,18	1,05	-0,06
10 ans	23,45	18,23	-58,09	-38,95	-	-	14,67	-0,44	0,07	1,00	-0,12

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjettent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest Actions Solidaire France Part D

FR0000427460

30/01/2026

▶ Titres ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale)

Libellé	Code ISIN	Poids	Pays
ACTIONS FRANCE ACTIVE INV	FR0010099978	2,24%	France
EHD	QS0003710959	1,16%	France
FHH	FR0004150118	2,21%	France
FONCIERE TERRE DE LIENS	FR0010892935	0,67%	France

OFI Invest Actions Solidaire France Part D

FRO000427460

30/01/2026



▶ Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds	Indice
Biens et services industriels	21,6	23,7
Produits et services de consommation	15,1	16,1
Banques	12,0	8,3
Santé	8,4	10,4
Energie	7,2	7,0
Construction et matériaux	4,6	6,3
Services aux collectivités	4,3	3,4
Médias	3,3	1,4
Technologie	3,0	2,8
Ressources de base	3,0	1,1
Produits chimiques	2,9	4,8
Assurance	2,1	3,8
Télécommunications	2,0	1,5
Aliments, boissons et tabac	1,2	2,9
Automobiles et pièces	0,9	2,5
Immobilier	0,7	1,4
Voyages et loisirs	0,4	0,8
Services financiers	-	0,9
Soins personnels, pharmacies et épicerie	-	0,5
Commerce de détail	-	0,1
Autres	6,3	-
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,9	-

▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		Fonds
 SCHNEIDER ELECTRIC	7,6	
FR Biens et services industriels		
 TOTALENERGIES	6,3	
FR Energie		
 AIRBUS	6,3	
NL Biens et services industriels		
 BNP PARIBAS SA	6,0	
FR Banques		
 LVMH	5,3	
FR Produits et services de consommation		

▶ Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	88,8	90,6
Pays-Bas	8,7	7,8
Luxembourg	1,6	1,6
Belgique	-	0,1
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,9	-

▶ Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0
USD	-
CHF	-

▶ Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	7,7
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	11,1
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	81,2

▶ Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	55
Taux d'exposition actions (%)	99,1

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest Actions Solidaire France Part D

FRO000427460

30/01/2026



▶ Commentaire de gestion

Sur leur lancée

Malgré la multiplication des risques géopolitiques, les marchés actions de la zone Euro ont poursuivi leur progression en grande partie portés par le secteur des semiconducteurs. ASML, la première capitalisation boursière de la zone Euro, progresse de 32% et contribue à elle-seule à 60% de la performance de l'indice Eurostoxx sur le mois. Cette forte hausse fait écho à l'envolée des investissements de la plupart des « Magnificent 7 » dans l'IA. La bourse de Paris ne profite que très partiellement de cet élan et commence l'année plus mollement avec une performance quasi-étalement pour l'indice SB120 (moindre exposition aux semiconducteurs et poids des valeurs du luxe). Dans le même temps, les banques centrales des principaux pays développés conservent leurs taux directeurs inchangés. Il n'en va pas de même, pour les prix de l'énergie (+14% pour le pétrole brent et +12% pour l'indice TTF des prix du gaz) en réaction à l'intervention américaine au Venezuela et aux menaces sur l'Iran. Fort heureusement, le chantage sur le Groenland a fait long-feu. Reste, enfin, l'envolée des prix des métaux précieux, signe de défiance vis-à-vis du dollar. Peut-être que la nomination, en toute fin de mois, de Kevin Warsh à la présidence de la FED participera à un apaisement des tensions entre le gouvernement et la banque centrale dont, rappelons-le, la mission principale est d'assurer la stabilité économique et financière du pays.

Les performances sectorielles sont particulièrement contrastées. Les secteurs liés au prix des matières premières (matériaux de base, utilities, énergie) progressent de plus de 10%. Ils sont accompagnés par ceux des télécoms (nouvelle rumeur de consolidation domestique) et des banques (retour à meilleure fortune de BNP Paribas). A l'inverse, ceux liés à la consommation, agro-alimentaire (chute de Danone suite à une possible contamination de certains lots de lait pour nourrissons) et du luxe (prises de bénéfices suite à la publication de résultats en ligne sur LVMH, mais avec des perspectives d'amélioration modérée), s'inscrivent en baisse sensible.

Votre fonds Ofi invest Actions Solidaire France profite, en relatif, de sa sous-exposition aux valeurs du luxe (sous-pondération de LVMH, absence de Kering) et, à l'inverse, de sa sur-exposition aux banques (net renforcement de BNP Paribas au cours du mois précédent et sur-pondération de Société Générale), ainsi que du rebond de STMicroelectronics (point bas du cycle dépassé) et de la bonne performance d'Engie.

Les principales opérations ont porté sur des allègements, principalement des prises de bénéfices sur Danone, LVMH, Technip et Ipsen, ainsi que sur Bureau Veritas compte tenu d'un impact IA difficile à évaluer. A l'inverse, nous avons renforcé Orange (rachat des minoritaires en Espagne et possible consolidation en France), Crédit Agricole (croissance long terme attractive et rendement élevé), Véolia Environnement (contre-performance marquée, croissance modérée, mais multiples attractifs), Imerys (point bas du cycle dépassé) et Renault (environnement concurrentiel compliqué, mais stratégie produits et d'expansion géographique pertinente).

A noter, la fin du labelRelance, arrivé à l'échéance de ses 4 ans, et du label Finansol, même si nous conserverons le caractère Solidaire au travers des investissements dans des titres de l'économie sociale et solidaire, sociétés labélisées ESUS (France Active investissement, Habitat & Humanisme, EHD - Entreprendre pour Humaniser la Dépendance, Terre de Liens).

Au-delà des nombreux risques (géopolitiques, tensions sur le prix des matières premières, investissements et développements liés à l'IA, valorisation des entreprises américaines, ...), les marchés actions de la zone euro demeurent portés par la perspective d'une accélération de la croissance des bénéfices des entreprises cotées et par un retour des flux vers une zone qui devrait bénéficier d'un des plus importants plans de relance jamais mis en œuvre avec le double bazooka allemand.

OFI Invest Actions Solidaire France Part D

FR0000427460

30/01/2026

▶ Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	26/08/1998
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	20/05/2025
Montant net dernier détachement	2,25 €
Commissaires aux comptes	Grant Thornton
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	10:00
Limite de rachat	10:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	1 Part
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

OFI Invest Actions Solidaire France Part D

FRO000427460

30/01/2026

Rapport mensuel

Part D

Actions

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITÉ

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

OFI Invest Actions Solidaire France Part D

FR0000427460

30/01/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.